

Sujet : [INTERNET] AEOP "Sauvegarde Berrac"

De : Jean-Claude AGOSTA <indivis.agosta@orange.fr>

Date : 12/10/2022 16:59

Pour : pref-berrac@gers.gouv.fr

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Je fais une lecture attentionnée des observations faites par les personnes soutenant le projet agri-photovoltaïque.

Ma première remarque est que ces personnes, loin du site ne seront pas impactées dans leurs activités professionnelles, agricoles, rurales et celles qui n'ont rien à voir avec ce projet.

Est-ce que leur compétence dans **le conseil technique et économique** est suffisant pour nous convaincre que ce mixage de production de lavande et plantes aromatiques-médicinales avec la production d'énergie solaire serait la bonne solution ? De l'avis général ce n'est qu'un **"leurre"** C'est aussi mon avis

La conversion des terres en bio demande 3 années. Le dossier a-t-il été déposé ? pour quelles productions ? . Nous n'avons pas vu de plantations, semis, sur ce site qui pourraient démontrer que ces choix sont appropriés .

Les terres cultivées, en mode conventionnel, ont reçu depuis des années, sans interruption leur dose d'engrais chimiques, de pesticides, d'herbicides. La source de la fontaine du Turon, et les réservoirs artificiels en aval sont pollués . **STOP AU PHOTOVOLTAÏQUE PRES DES COURS D'EAU**

Dans ce projet l'intention de vouloir appliquer les techniques de production en mode BIO. est louable

Un couvert végétal avec les cultures d'hiver ou des engrais verts, c'est bien : amélioration de la structure du sol, la fertilité la vie microbienne...

La monoculture, sous abri partiel, avec des panneaux solaires qui vont libérer des produits toxiques (le zinc, métal lourd, des composés perfluorés....) c'est néfaste ! On ne guérit pas le mal par un autre mal !

Les éléments paysagers (arbres, murets, haies ...) sont à préserver et pourront être support du projet, création d'une nouvelle ambiance paysagère, le corridor paysager, les chambres de verdure ..(.dixit) En janvier 2022 "journées citoyennes" organisées par la municipalité ayant pour but l'embellissement de l'entrée du village au lieu dit Le Padouen . Chacun pourra apprécier le résultat sachant que la haie de clôture ainsi que des arbustes, lavande ont été détruits à renforts de tronçonneuses, pelles mécaniques ... Je n'ose pas qualifier ces façons de fonctionner quand les paroles et les actions sont en contradiction avec des projets soit disant vertueux. (j'ai quelques photos pour illustration)

Les aides PAC pour les productions bio sont progressivement diminuées! Ces problèmes économiques concernent avant tout les agriculteurs , éleveurs, céréaliers , maraîchers ...**Un agriculteur est VERTUEUX** lorsqu'il prend en considération la globalité de ce qui constitue le territoire sur lequel il exerce son métier: l' environnement, le patrimoine ses habitants , actifs , retraités, touristes...

Prétendre que l'agri-solaire bio permettrait de mieux nourrir , de soigner C'EST UTOPIQUE (exemples connus)

En annexe de la demande de permis de construire ,la **FICHE "Projet agri-solaire territorial de Berrac"** signée du Maire en date du 5 février 2022 est un document de 6 pages qui devrait être consulté par tous les administrés .C'est un moyen supplémentaire de pouvoir mener sa propre réflexion sur ce projet.

Bien à vous , Cordialement

-